

# Bilan de l'action sociale (2014-2016)

Audition de la DFAE devant la  
Commission des affaires sociales de l'AFE  
Mardi 04 octobre

# Présentation du dispositif

- ❖ Les CCPAS étudient les demandes d'aide sociale et proposent l'attribution de secours

(Nov.N-1)

- ❖ Les postes transmettent ces demandes et les propositions budgétaires à la DFAE

(Déc. n-1)

- ❖ Les décisions d'attribution sont prises après avis de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

(Mars n+1)



# Les différentes allocations et aides ponctuelles

- Allocation mensuelle de solidarité
- Allocation mensuelle « adulte handicapé » ou « enfant handicapé » + aides complémentaires
- Allocation à durée déterminée
- Aide à l'enfance en détresse
- Secours occasionnel
- Aide exceptionnelle

# Les conditions

- Pour tous : inscription au registre (sauf pour les AE et les SE)
- Critères d'âge (pour les AMS et AEH)
- Conditions de ressources sauf pour les AEH



# Evolution du nombre de bénéficiaires de 2014 à 2016



# Le nombre d'allocataires est stable :

- 2014 : 4516
- 2015 : 4379
- 2016 : 4355

Le nombre de rejets des demandes n'évolue pas :  
entre 160 et 170 chaque année,

# Budget 2016

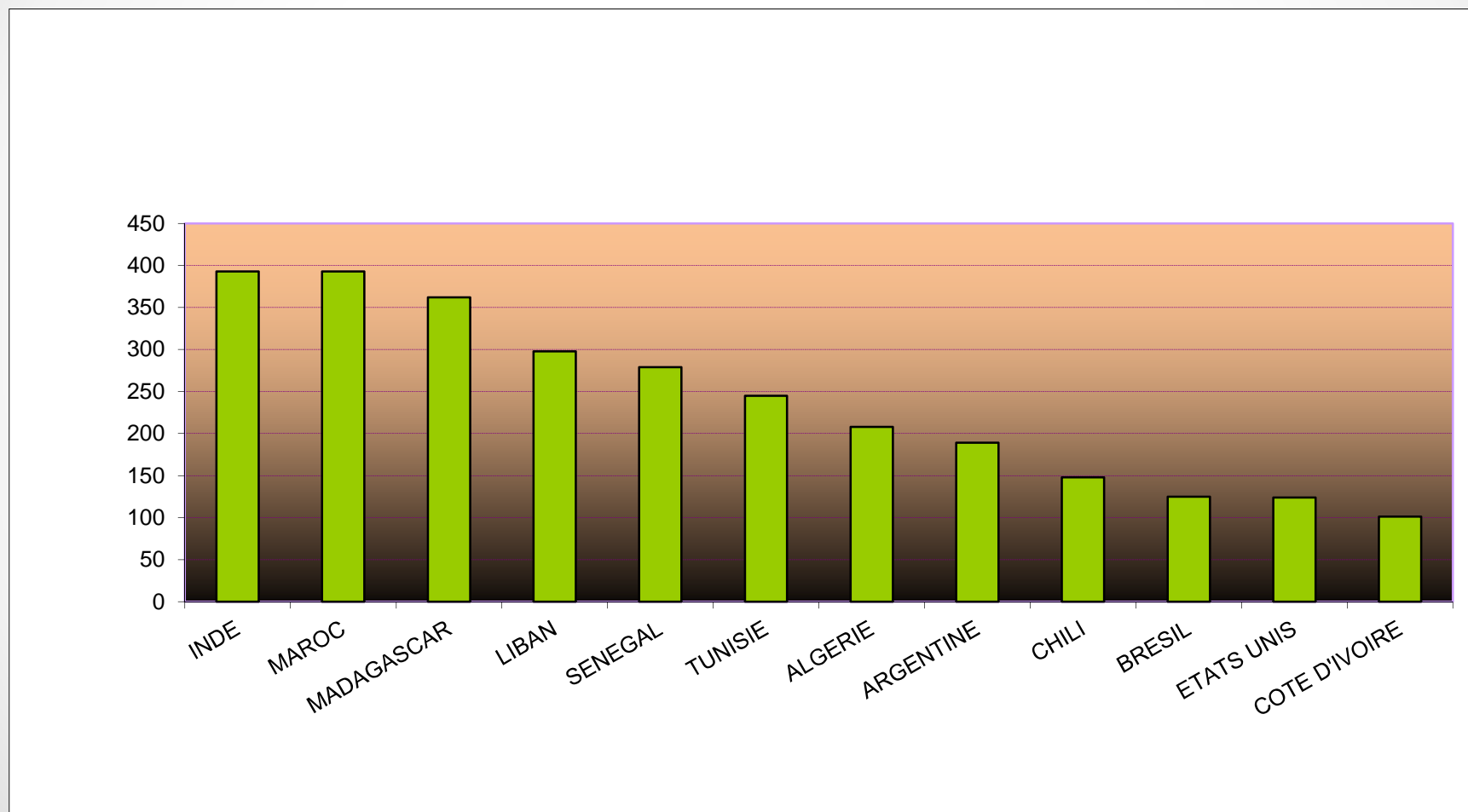


# Les crédits alloués sont stables

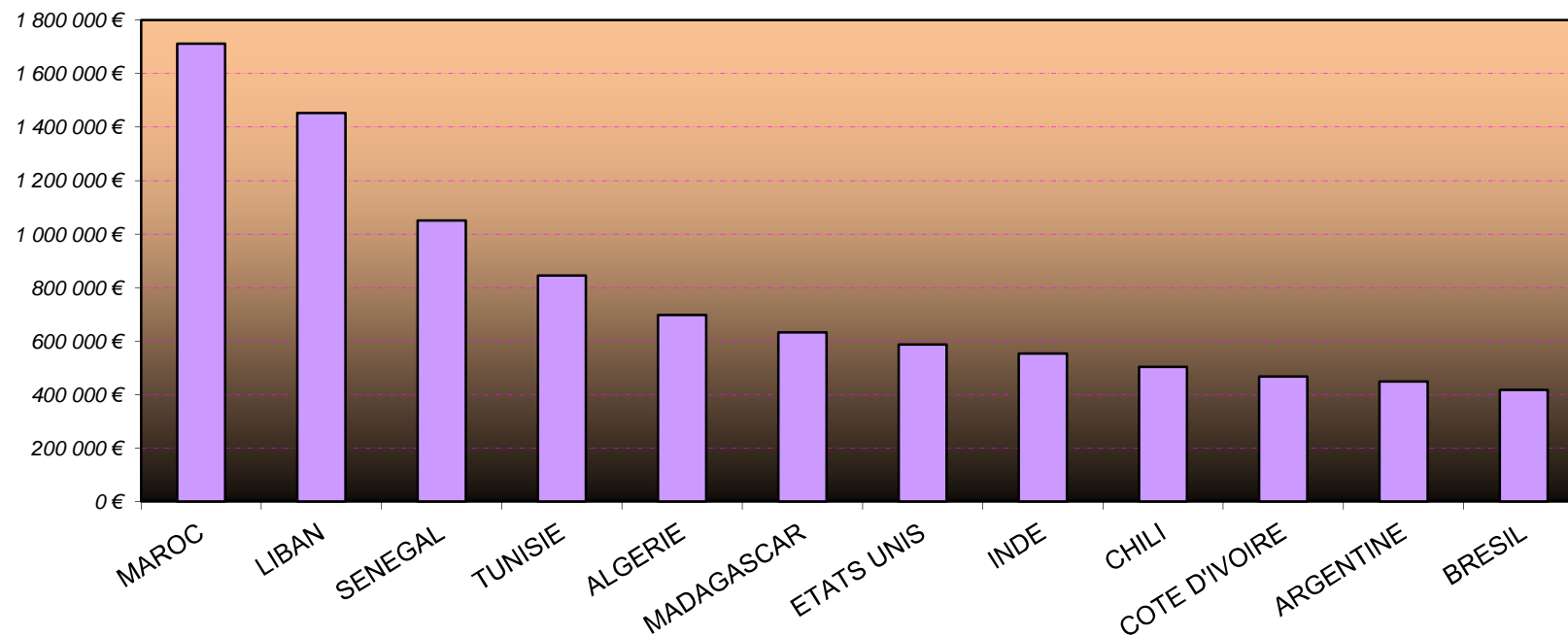
- Crédits votés en LFI :
- 2014 : 16,2 M€
- 2015 : 15,7 M€
- 2016 : 15,6 M€
- Les postes ont consommé 96,7% des crédits en 2014 et 97,10% des crédits en 2015



## Les 12 premiers pays en nombre de bénéficiaires



## Les 12 premiers pays en termes de montants alloués



# Dispositif au sein de l'UE

- Substitution progressive des aides locales aux aides sociales mises en place par les Consulats
- Pays concernés : tous sauf les nouveaux Etats membres et ceux de l'AELE
- AEH, SMSE et Aides ponctuelles maintenues (145 413€)
- Prestation d'assistance consulaire (PAC) mise en place pour pallier aux éventuelles insuffisances des aides sociales locales : 299 105€
- Pays concernés : Espagne, Grèce, Italie, Portugal



# Les OLES

- Les crédits aux OLES sont stables :
  - 2014 : 449 500€
  - 2015 : 409 100€
  - 2016 : 398 500€
  
- Conditionnalités :
  - Complémentarité des actions du consulat et relais géographique
  - Dynamisme dans la recherche de nouvelles sources de financement
  - Transparence et qualité du dialogue avec le consulat

